

Prestation de serment, On est loin des préoccupations du terrain !

Pantin, le 14 février 2025

Dans des conditions de travail totalement dégradées, notre chère institution ne trouve rien de mieux que de **charger un plus la barque des agents avec une prestation de serment OBLIGATOIRE !** Il est vrai que quand il s'agit de contraindre toujours plus des personnels déjà à bout de souffle ou en difficulté professionnelle, la DAP est toujours première de la classe.

Il est dommage qu'elle ne le soit pas en termes de recherches de solutions pour que les agents puissent exercer leurs missions dans des conditions dignes de travail. Tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de nos murs, nos difficultés se sont démultipliées :

- Surpopulation pénale exponentielle (+20 000 détenus au-delà du seuil de capacité), mesures et dossiers de suivi en surnombre, entassement des détenus dans les cellules
- Détérioration accélérée des infrastructures
- Augmentation des agressions sur personnel dehors comme dedans, de plus en plus violentes
- Vacances d'emplois historiques : près de 4000 vacances de postes tous corps et grades confondus laissant le danger s'installer partout
- Manque de courage et/ou absence de volonté de soutien de l'administration lors d'incidents
- Absence de paiement du travail supplémentaire effectué indispensable à la continuité du service public pénitentiaire (heures supplémentaires et écrêtage)
- Prise en charge minimaliste des agents en accident de service

Il est temps que les personnels de l'administration pénitentiaire soient enfin entendus par leur administration pour lui éviter le naufrage vers lequel elle vogue, tel un bateau ivre...

L'UFAP UNSa Justice s'est, dès la naissance de ce projet en 2011, **opposée à l'assermentation** qui n'est qu'un moyen supplémentaire déguisé pour renforcer l'arsenal des sanctions disciplinaires à l'encontre des agents.

Les fervents défenseurs de l'assermentation, en dépit des risques encourus par les personnels lâchés par leur hiérarchie, y trouvent certainement un moyen de satisfaire leur égo ou leur entre-jambe. Peu importe que les chefs de service puissent toujours s'en sortir sans dommage !

Cette prestation de serment n'est pas le symbole d'une marque de confiance que la DAP accorde à ses agents mais « bien une priorité faite à l'exemplarité des agents face à la lutte contre la corruption et la criminalité organisée » ...

Les personnels pénitentiaires, au regard de leur engagement quotidien, méritent bien mieux : non seulement la confiance de leur administration, son respect et bien évidemment une légitime reconnaissance !

Le Secrétaire Général,
Emmanuel CHAMBAUD